Protection des orteils – Résistance à l’écrasement

Objectif

Ce test permet de vérifier la résistance à l'écrasement des embouts de protection des orteils.

Principe

Les embouts sont positionnés entre les plateaux et comprimer jusqu'à atteindre une charge de (15 ± 0,15) kN pour les chaussures de sécurité ou (10 ± 0,1) kN pour les chaussures de protection.Après l'essai, l'embout doit être inspecté visuellement afin de détecter la présence de toute fissure à travers laquelle il est possible de voir la lumière.

Type : Test physico-mécanique
Normes : EN ISO 20344 §5.5 / EN ISO 20345 §5.3.2.7
Produit : Chaussure
Critères : EPI / Risque mécanique
Composant : Chaussure entière

Dernière modification le 21/05/2025